Plan de réouverture du club du SPORT CANIN WITTOIS

Chères adhérentes et chers adhérents,

L'équipe du Sport Canin Wittois est heureuse de vous annoncer la réouverture progressive du club.

Pour cela, nous avons établi un protocole sanitaire et certaines règles de vie ont dû évoluer ou tout simplement changer, le tout étant de limiter certains risques de contagion tout en facilitant nos rencontres.

I. <u>Dates de réouverture selon les activités</u>

- Mercredi 10 juin pour l'agility « concours ».
- Samedi 13 juin pour l'agility « débutant ».
- Samedi 20 juin pour l'obérythmée.
- Samedi 27 juin pour l'éducation.
- L'initiation à l'agility est fermée jusqu'à nouvel ordre.
- L'accueil est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Corinne Martin se charge de renseigner tout nouvel adhérent par téléphone ou visioconférence.

Contact: 06.22.09.00.11.

II. Les horaires des activités

Ils restent inchangés.

Activités	Horaires	
Education « chiens	14h00-14h45	
adultes »		
Ecole du chiot	15h00-15h45	
Agility « concours »	18h00-19h30	19h45-21h45
Agility « débutant »	09h00-11h00	11h15-13h15
Obérythmée	Un samedi sur deux	11h15-13h00

III. <u>Les conditions d'accueil au club</u>

Les changements dans le fonctionnement du club sont établis afin de respecter les normes sanitaires qui nous sont imposées, et ce, dans l'intérêt de tous. Il sera alors nécessaire de se les approprier pour favoriser un excellent déroulement des séances.

Par ailleurs, la venue au club est interdite :

- En cas de suspicion COVID,

- Si dans votre entourage proche, un cas de Covid est suspecté ou avéré depuis ces 15 derniers jours préalablement à la date de réouverture fixée, la venue au club ne sera pas possible.
- Il en sera de même pour les rencontres suivantes.

IV. L'arrivée et le départ du club

L'arrivée au club se fera maximum un quart d'heure avant les cours et le départ du club dès le cours terminé pour l'éducation et l'obérythmée et dès le rangement du matériel pour l'agility.

Nous vous demandons d'honorer scrupuleusement ces horaires afin de respecter au mieux les notions de distanciation et une bonne fluidité des personnes.

V. <u>La circulation des personnes</u>

Nous rappelons que la responsabilité incombe aux membres du Sport Canin Wittois sur les terrains d'entraînement et à chaque adhérent en dehors des terrains.

Nous encourageons à limiter le nombre d'accompagnateurs.

a) La circulation des personnes à l'extérieur des terrains

Le club est implanté sur le terrain communal et il est nécessaire d'adopter les gestes barrières afin de vivre en harmonie avec les pêcheurs, les promeneurs, les enfants...:

- La promenade autour de l'étang est interdite.
- La détente des chiens et maître se fera avec le moniteur dans le cadre de la leçon d'éducation. Pour les autres activités, la détente se fera en respectant la distanciation derrière le grand terrain d'entraînement.

b) La circulation des personnes à l'intérieur du cours

Avant chaque début de cours, le protocole ainsi que des règles de prévention seront présentés ou rappelés.

Lors des entrées sur le terrain de l'activité, chaque adhérent et chaque moniteur :

- devra se désinfecter les mains avec une solution de gel hydroalcoolique ou se laver les mains. Du gel sera mis à disposition et à utiliser par chacun selon la nécessité, il sera donc important d'en faire bon usage.
- portera son masque/visière. Seul l'agilitiste sera autorisé à retirer son masque lors de sa course avec le chien.
- Port du masque/visière pendant le montage et démontage du parcours d'agility.

La circulation dans chaque discipline sera organisée par les moniteurs de façon à éviter les croisements :

- La distanciation sera respectée.
- Sur le grand terrain : ouverture des deux barrières. L'une prévue pour les entrées et l'autres pour les sorties. Chaque moniteur est chargé de penser ses activités pour le bon déroulement de cette circulation.
- Sur le petit terrain, la circulation se fera de façon alternée pour entrer, pour sortir et entre les entrées et les sorties.

VI. L'hygiène des locaux et le matériel

Les locaux utilisés seront aérés pendant toute la durée des activités et désinfectés après chaque ouverture par le moniteur.

a) Le local d'accueil

Nous laisserons la possibilité aux adhérents de pénétrer **exceptionnellement** dans le local uniquement accompagné d'un moniteur. Il sera également nécessaire de respecter la distanciation et de s'équiper du masque/visière.

b) Le matériel

Dans un premier temps, un minimum de matériel sera utilisé. Le lavage des mains se fera avant et après chaque montage et démontage du matériel.

En éducation et en Obérythmée, seuls les moniteurs toucheront le matériel.

En agility, le parcours sera déplacé par les adhérents et les moniteurs.

c) Les toilettes publiques

La mairie a condamné les toilettes communes aux associations et promeneurs.

Accueillir nos adhérents dans des conditions idéales est notre priorité, sachez que nous faisons de notre possible pour établir cette réouverture en bonne et due forme. Nous apprécions la confiance que vous nous conférez concernant notre accueil au sein du club.